

Train d'ordonnances agricoles 2018: des actes au lieu de paroles

Le comité central de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) a débattu de sa prise de position sur le train d'ordonnances agricoles 2018. Pour les producteurs de lait, il est décisif que le nouveau supplément pour le lait commercialisé soit fixé à 5 centimes par kilo et que sa mise en application intervienne au 1^{er} janvier 2019. La réglementation proposée pour simplifier le trafic de perfectionnement va beaucoup plus loin que le projet initial et sape la protection à la frontière. Elle est donc rejetée dans la forme présentée. Les producteurs de lait demandent en outre d'augmenter les contributions des programmes relatifs au bien-être animal, SST et SRPA, pour une rémunération correcte des charges, ainsi que de donner clairement la priorité à la base fourragère indigène dans le programme PLVH.

Direction

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11
Télécopie 031 359 58 51
psl@swissmilk.ch
www.swissmilk.ch

swissmilk

Les propositions mises en consultation par la Confédération dans le cadre du train d'ordonnances agricoles 2018 sont cruciales pour le secteur laitier suisse, car elles sont la mise en application concrète de la solution de remplacement de la loi chocolatière au 1^{er} janvier 2019. Le système choisi par le Parlement correspond fondamentalement aux attentes de la FPSL. Il est toutefois important que la mise en œuvre de détail ne retire pas de moyens financiers à la production laitière. En raison notamment de la mauvaise situation du secteur du lait de centrale, le comité central de la FPSL demande un supplément pour le lait commercialisé de 5 centimes par kilo de lait transformé.

Pour la FPSL, la réglementation proposée pour simplifier le trafic de perfectionnement va trop loin. Elle doit être corrigée de manière à rester en conformité avec la loi, à ne pas contenir d'éléments arbitraires, et à ne pas désavantager systématiquement les offreurs indigènes de matières premières et de produits de base, même en cas de compensation complète du prix.

Pour les générations d'agriculteurs les plus jeunes, il est très fâcheux que le lait soit présenté comme une matière première agricole de production adaptée aux conditions du lieu et des plus concurrentielle sur le plan international, sans que la politique agricole suive par des actes concrets.

Renseignements:

Stephan Hagenbuch, directeur FPSL
Thomas Reinhard, chef de projet FPSL

031 359 52 11
031 359 54 82

2233 signes (espaces comprises)
www.swissmilk.ch